Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 28 (1955-1956)

Heft: 2

Rubrik: Allgemeine Umschau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Die Hefte sind in 10—40 Exemplaren vorrätig, sodaß sie als Klassenlektüre verwendet werden können. Anderseits könnte jeder Schüler selber ein Heft auswählen, über dessen Inhalt er vor der Klasse einen Kurzvortrag hält oder eine schriftliche Zusammenfassung macht, was die Konzentrationsfähigkeit des Jugendlichen außerordentlich steigern würde.

Die Verzeichnisse dieser «Bunten Bücher sind unentgeltlich im Pestalozzi-Fellenberg-Haus Bern zu beziehen. E. S.

*

Schweizerischer Bund für Jugendliteratur

Vor kurzem wurde in Zürich von Vertretern aus verschiedenen Kantonen ein Schweizerischer Bund für Jugendliteratur gegründet. Er erstrebt die Fühlungnahme aller am Gedeihen einer wertvollen Jugendliteratur interessierten Kreise über alle beruflichen, konfessionellen, weltanschaulichen, politischen und sprachlichen Besonderheiten hinweg. Er möchte den Kampf aufnehmen gegen die für die Jugend ungeeignete Literatur. Die Arbeit bestehender Organisationen will der neue Bund in keinem Falle einschränken oder verunmöglichen. Er lädt alle gleichgesinnten Personen und Organisationen zur Mitarbeit ein. Als Präsident zeichnet H. Cornioley, Bern, als Vizepräsident Dr. F. Bachmann, Luzern und als Sekretär und Kassier W. Lässer, Haldenstraße 20, Bern.

*

Schulfunksendungen im Monat Mai

10. Mai / 18. Mai *«Die Moldau»*, symphonische Dichtung von Fr. Smetana, in der dieser große Musiker den heimatlichen Strom, die Moldau, besingt. Um die Sendung mit Gewinn anhören zu können, ist es nötig, daß man die böhmische Landschaft und das Moldau-Lied von Smetana (siehe Schulfunkzeitschrift) kennt.

12. Mai / 16. Mai *«Du stilles Gelände am See»*, eine Hörfolge über das Rütli von Jos. Konrad Scheuber, Attinghausen. Die Hörfolge schildert die Rütlireise von zwei Auslandschweizer-Kindern aus Köln.

17. Mai / 27. Mai *Hans Christian Andersen erzählt aus seiner Jugend»*. Mit dieser Hörfolge von Herbert Scheffler möchte der Schulfunk die Lehrerschaft auf den 150. Geburtstag des dänischen Märchen-Dichters hinweisen und zu einer Gedächtnisstunde anregen.

20. Mai / 23. Mai *«Bettlerballade»* von C. F. Meyer. Mit dieser «Balladenstunde» macht Dr. Rudolf Suter, Basel, die Schüler vertraut mit einer reizenden aber weniger bekannten Ballade C. F. Meyers.

24. Mai / 1. Juni *«Machs nah!»* Voll Stolz über das gelungene Werk hat ein Steinmetz des Berner Münsters diese Aufforderung in einen Pfeiler gemeisselt. In der Hörfolge mit diesem Titel wird Paul Schenk von Radio Bern von den alten Steinmetzen und der Berner Münsterbauhütte erzählen. (Siehe ausführlichen Begleittext in der Schulfunkzeitschrift.)

ALLGEMEINE UMSCHAU

Il y a 25 ans, on signait le premier statut intergouvernemental de l'éducation

Il y a eu 25 ans que le Bureau international d'Education est devenu une organisation intergouvernementale. Sa création, en tant qu'organisation privée, avait été décidée quatre années plus tôt, le 18 décembre 1925, sur l'initiative d'un groupe d'éducateurs, à la tête duquel se trouvaient Edouard Claparède, Pierre Bovet — qui en fut le premier directeur — Adolphe Ferrière et Elisabeth Rotten. Dès 1926, le Comité d'initiative s'assura le concours de la première secrétaire générale, la regrettée Miss Marie Butts. Il avait fallu plus d'un siècle pour voir réalisée l'idée que Marc Antoine Jullien de Paris avait lancée en 1817 lorsqu'il avait préconisé la création d'une Commission spéciale de l'éducation, chargée de receuillir des renseignements sur la situation de l'éducation et de l'instruction publique dans toutes les contrées.

C'est le 25 juillet 1929 — date qui coïncida avec l'appel à la direction du Bureau du professeur Jean Piaget — que les représentants des trois premiers gouvernements membres (la Pologne, l'Equateur, la République et Canton de Genève) ainsi que le représentant de l'Institut J.-J. Rousseau (qui avait assuré l'existence du BIE pendant cette première étape) signèrent le nouveau statut, dans les locaux du Département de l'Instruction publique de Genève. Cet événement marquait une étape importante dans l'histoire de l'organisation internationale de l'éducation puisque, pour la première fois, des représentants de gouvernements apposaient leur signature au bas d'un document les engageant à collaborer dans le domaine éducatif. La première guerre mondiale avait, en effet, empêché la réunion de la Conférence intergouvernementale de l'Education, convoquée à La Haye du 7 au 12 septembre 1914; le mot «éducation» ne figurait pas dans le Pacte de la Société des Nations de 1919, et ce même mot avait été finalement éliminé du projet de résolution, approuvé en septembre 1921, portant création, au sein de cette même Société des Nations, de la Commission internationale de coopération intellectulle.

Les signataires du statut, qui comporte 17 articles, ont proclamé dans le préambule que «le développement de l'instruction et de l'éducation est un facteur essentiel pour la paix et pour le progrès moral et matériel de l'humanité». Ils se sont déclarés convaincus en outre «qu'il importe, pour favoriser ce développement, de recueillir la documentation sur

les efforts de recherche et d'application réalisés dans le domaine éducatif et d'assurer un large échange d'information et de documentation afin que chaque pays se sente stimulé à bénéficier des expériences des autres». Ils ont voulu que, s'inspirant de l'esprit de coopération internationale, le Bureau «observe une neutralité absolue du point de vue national, politique, philosophique et confessionnel», et qu'en tant qu'organe de documentation et d'étude «il travaille dans un esprit strictement scientifique et objectif». Ils ont tenu à spécifier, enfin, que les activités du Bureau seraient de deux ordres: «il centralise — stipule l'article 2 — la documentation relative à l'éducation publique et privée, et il s'intéresse aux recherches scientifiques dans son domaine et prend l'initiative d'enquêtes expérimentales ou statistiques dont les résultats sont portés à la connaissance des éducateurs«.

Il paraît indiqué, à l'occasion de ce 25e anniversaire, de rappeler quelques autres dates qui constituent autant de jalons dans le développement des activités du Bureau international d'Education: 8 juillet 1932, les Ministères de l'Instruction publique de tous les pays sont invités à présenter un rapport sur le mouvement éducatif annuel à la réunion du Conseil du Bureau (1ère Conférence internationale de l'Instruction publique). En avril 1937, transfert des services du Secrétariat du Bureau au Palais Wilson, ancien siège du Secrétariat de la Société des Nations. C'est en 1938 qu'est inauguré le premier stand de l'Exposition permanente de l'Instruction publique. Le 16 décembre 1939, le Comité de Gestion, auquel, en raison de la guerre, sont confiés les pouvoirs du Conseil et du Comité exécutif du Bureau, décide d'organiser, d'entente avec les représentants des pays belligérants, un service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre, service qui, jusqu'à la fin des hostilités, réussit à envoyer aux différents camps plus de 600'000 volumes scientifiques et littéraires. Enfin, le 28 février 1947, signature de l'accord de collaboration entre l'Unesco et le Bureau international d'Education, cet accord prévoyant, entre autres, la création d'une commission mixte, l'édition conjointe de publications et l'organisation et la convocation en commun de la Conférence internationale de l'Instruction publique.

Il est encourageant d'enregistrer, à vingt-cinq ans de distance, l'heureux changement qui s'est produit dans l'attitude des gouvernements envers la collaboration internationale en matière éducative. Il est juste aussi de rappeler les efforts réalisés par le Bureau international d'Education pour rendre effectifs les principes énoncés dans le statut signé le 25 juillet 1929 et pour lever l'ostracisme auquel des craintes non fondées et des circonstances adverses semblaient devoir, sur le plan international, condamner l'éducation.

*

Dix caractéristiques de l'actualité éducative mondiale.

Se basant sur les rapports concernant le mouvement éducatif dans 63 pays, pays dont parfois les conceptions diffèrent autant que celles des Etats-Unis et l'U.R.S.S., l'Annuaire international de l'Education publié par l'Unesco et le Bureau international d'Education de Genève met en évidence les caractéristiques éducatives dans le monde en 1954:

1) Dans le domaine de l'administration scolaire, les tendances à la centralisation ou à la décentralisation semblent se compenser; des mesures en faveur de l'autonomie ont été prises surtout dans le cadre de l'enseignement supérieur et universitaire.

2) Les crédits affectés à l'éducation ont augmenté dans tous les pays qui ont fourni des données sur le financement de l'enseignement. Ces augmentations se situent le plus souvent autour du 11 ou du 12 % par rapport aux dépenses de l'année précédente.

3) Le bilan des constructions scolaires, qui absorbent pourtant une part respectable des crédits, s'avère partout déficitaire. Pour la première fois on mentionne que les bâtiments destinés à l'enseignement du second degré et à l'enseignement professionnel ont, dans certains cas, dépassé en importance ceux construits pendant l'année pour l'enseignement primaire.

4) Le développement quantitatif continue à se manifester à tous les degrés de l'enseignement. Dans les pays qui ont fourni des données à ce sujet, l'augmentation du nombre d'élèves des écoles primaires aurait été en moyenne de 5 % et celle du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire aurait atteint 8 %. C'est surtout pour faire face à cet accroissement de la population scolaire que les autorités d'une dizaine de pays ont pris des mesures favorables au développement de l'enseignement privé.

5) Un tiers à peu près des pays ont entrepris ou réalisé cette année une refonte de leurs plans d'études ou programmes de l'enseignement primaire.

6) C'est dans la proportion d'un pays sur deux (le double de l'année précédente) que les réformes concernant l'enseignement secondaire ont été entreprises en 1953—1954. Ce fait, ajouté à ce qui a été signalé au sujet des constructions et de la population scolaires, vient confirmer l'impression que l'enseignement du second degré devient de plus en plus le centre du mouvement éducatif mondial.

7) Si le développement de l'enseignement professionnel se traduit aussi par des tentatives de réorganisation et d'adaptation des plans d'études et des programmes aux nouveaux besoins, c'est surtout sur l'enseignement commercial que ces efforts semblent s'être concentrés en 1953—1954.

8) Les effectifs scolaires continuant d'augmenter et les autres causes qui ont provoqué la pénurie de personnel enseignement primaire et même secondaire n'ayant pas disparu, la crise continue à se faire sentir. Toutefois, dans quelques pays où les campagnes de recrutement ont été couronnées de succès, on commence à envisager l'avenir avec moins de pessimisme.

9) Un pays sur deux a pris des mesures concernant la préparation des maîtres primaires. Et, fait non moins significatif, un pays sur quatre s'est occupé d'améliorer le système de formation du corps enseignant secondaire, tandis qu'un pays sur sept s'est attaqué au problème de la préparation des maîtres de l'enseignement professionnel.

10) Les traitements ou les allocations du personnel enseignant ont fait l'objet d'un rajustement dans un peu plus du tiers des pays. Parmi les mesures de protection sociale ou tendant à améliorer les conditions de vie des maîtres, il faut mentionner les facilités de logement qui se sont sensiblement développées cette année.

Bureau international d'éducation.

*

BÜCHERBESPRECHUNG

Dr. E. Buchmann-Felber: *Die privaten Mittelschulen der Schweiz.* 137 Seiten, Juris Verlag Zürich, Basteiplatz 5.

Das Werk füllt eine Lücke aus. Seit vielen Jahren fehlte eine umfassende Arbeit über die Entwicklung des privaten Schul- und Erziehungswesens in der Schweiz. Der Verfasser, der selbst seit vielen Jahren im privaten Schulwesen tätig ist, hat eine tiefschürfende Arbeit über Sendung und Geist des privaten Schul- und Erziehungswesens verfaßt. Er gibt einerseits einen Überblick über die zahlreichen Arten des schweizerischen privaten Mittelschulwesens, anderseits gelangen aber auch die Methoden und pädagogischen Beweggründe der Unterrichtsanstalten zur Darstellung.

Alle, die sich mit dem privaten Mittelschulwesen beschäftigen, Lehrer, Berufsberater, Jugendsekretäre, Erzieher, Theologen und Eltern gibt das Werk von E. Buchmann-Felber eine ausgezeichnete Orientierung. Für Pädagogen, die selbst im privaten Erziehungs- und Schulwesen stehen, führt die Schrift zur Selbstbesinnung und zum Nachdenken über Ziel und Zweck des eigenen täglichen Tuns.

Max Zeltner: *Pädagogische Beobachtungen.* Verlag: Landerziehungsheim Albisbrunn, Hausen a/Albis.

Die Schrift behandelt folgende Themen: 1. Bedenken gegenüber einer Aktenführung anhand systematischer Beobachtung der Zöglinge. 2. Beispiel einer Aktenführung. 3. Gesichtspunkte für die Niederschrift von Beobachtungen und für die Abfassung eines Erziehungsberichtes. 4. Hinweise auf zusätzliche Vorteile einer geordneten Aktenführung. G.

Institut auf dem Rosenberg St. Gallen

Schweizerisches Landschulheim für Knaben (800 m ü. M.)

Primar-Sekundarschule, Real-, Gymnasial- und Handelsabteilung. Spezialvorbereitung für Aufnahmeprüfung in die Handels-Hochschule St. Gallen, E. T. H. und Technikum. Staatliche Deutsch-Kurse. Offiz. franz. und engl. Sprachdipl. Juli/Sept.: Ferien-Sprachkurse. Schülerwerkstätten. Gartenbau.

GRUNDGEDANKEN:

1. **Schulung des Geistes und Sicherung des Prüfungserfolges durch Individual-Unterricht in beweglichen Kleinklassen.**
2. **Entfaltung der Persönlichkeit durch das Leben in der kameradschaftlichen Internatsgemeinschaft, wobei eine disziplinierte Freiheit und eine freiheitliche Disziplin verwirklicht wird.**
3. **Stärkung der Gesundheit durch neuzeitliches Turn- und Sporttraining in gesunder Höhenlandschaft** (800 m ü. M.).

Persönliche Beratung durch die Direktion:
Dr. Gademann, Dr. Reinhard, Dr. Lattmann

Schulmaterial

Ringhefte, Ringbücher, Preßspanhefte, Zeichenpapiere, farbige Tonzeichenpapiere liefern rasch und vorteilhaft

Ritter & Co

PAPIERE SPEISERGASSE ST. GALLEN
Tel. (071) 22 16 37

ALPINA

VERSICHERUNGS-A.G. ZÜRICH

Unfall-, Haftpflicht-, Kasko-, Feuer-, Glas-, Wasserleitungsschaden-, Einbruch-Diebstahl,- Reisegepäck- und Transport-Versicherungen.